

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 30 Mars

LE FILS DE M. DE BISMARCK A LONDRES

Le voyage du fils du grand chancelier à Londres, est en ce moment l'objet des commentaires des hommes politiques et de la presse de tous les pays d'Europe.

On a répandu le bruit que ce voyage avait pour but de conclure une alliance anglo-allemande. On se rappelle que lord Charles Beresford vient de faire, lui aussi, le voyage de Vazzin et de Berlin. Y a-t-il corrélation entre les deux voyages ? Le départ de M. Herbert de Bismarck pour Londres a suivi de près l'abdication du roi Milan. Or, il est certain que le changement de gouvernement qui vient de se produire à Belgrade, ne peut que servir les intérêts de la Russie en Serbie et y affaiblir l'influence de l'Autriche et, par conséquent, de l'Allemagne. Le prince de Bismarck éprouverait-il, dans ces circonstances, le besoin de s'appuyer sur l'Angleterre contre la Russie ? En présence des modifications qui se produisent dans l'opinion européenne, après les atteintes retentissantes qu'a reçues la triple alliance, le chancelier veut-il avoir recours, pour rassurer ses amis, sinon pour épouvanter ses ennemis, à la mise en scène d'une entente cordiale anglo-allemande ? Telles sont les questions que l'on se pose et auxquelles il est difficile de trouver une réponse satisfaisante. On ne peut raisonner ici que sur des hypothèses.

Lord Salisbury a toujours été désireux de se ménager l'amitié de l'Allemagne. On l'a vu dans la question de Zanzibar, où la marine anglaise a prêté une gracieuse assistance à l'escadre allemande, qui, livrée à ses propres forces, eût pu difficilement rendre efficace le blocus de la côte africaine. On l'a vu aussi, bien qu'à un moindre degré, dans le conflit qui s'est élevé entre le gouvernement allemand et le gouvernement des Etats-Unis au sujet des îles Samoa.

Les sympathies des hommes politiques du parti tory et de lord Salisbury en particulier pour l'Allemagne, ne sont pas douteuses.

Mais de là à une accession de l'Angleterre à la triple alliance, consacrée par un traité en bonne et due forme, il y a loin.

L'Angleterre a une politique traditionnelle qui fait sa force et qui se résume dans cette formule : Ne pas se mêler des querelles continentales, mais les favoriser et diviser l'Europe en deux camps, pour assurer aussi longtemps que possible à l'Angleterre, qui n'a pas une armée supérieure à celle d'une puissance de troisième ordre, la suprématie sur les mers, gage de sa sécurité.

La diplomatie anglaise est éminemment pratique : elle fait de la politique d'intérêt et non de la politique de sentiment.

L'Angleterre ne demande pas mieux que d'exciter l'Allemagne contre la Russie. Car l'Alliance russo-allemande serait la ruine de la politique du gouvernement anglais en Orient. Mais il est peu probable que l'Angleterre soit disposée à aliéner sa liberté d'action en se mettant à la remorque de la triple alliance italo-austro-allemande. On ne voit pas quel intérêt elle y aurait.

Le seul moyen qu'aurait M. de Bismarck d'amener l'Angleterre à se lier par un traité d'alliance avec l'Allemagne, ce serait de

s'engager à la soutenir contre la Russie, dans le cas où la question de l'Asie centrale amènerait une guerre entre les deux puissances, dont l'une domine les Indes et l'autre la Bactriane. Mais M. de Bismarck n'est pas homme à conclure un pareil marché, puisque le but principal de ses efforts est justement d'éviter une guerre avec la Russie, qui mettrait l'Allemagne entre deux feux.

La situation du cabinet Salisbury est d'ailleurs fort précaire, car sa campagne contre le parnellisme a échoué, et dans la plupart des élections, le parti qu'il représente au pouvoir se fait battre. Dans ces conditions, la politique des « longs espoirs » et des « vastes pensées » est interdite au gouvernement anglais.

M. de Bismarck se rend compte évidemment du peu d'autorité et du peu de chances de durée du cabinet Salisbury. Et ce n'est pas le moment qu'il choisirait pour lier la politique étrangère de l'Allemagne à celle d'une puissance qu'il a toujours dédaignée, qu'il regarde comme une espèce de Venise, ayant perdu irrémédiablement la splendeur des jours passés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 mars

Un monument à la Révolution

M. de Lanjuinais combat la proposition tendant à ouvrir un crédit pour le monument commémoratif de la Révolution.

Votre monument, dit-il, sera bien laid, s'il doit être l'image de votre République. (Très bien ! à droite.)

Vous feriez mieux de songer à rétablir l'équilibre des finances. L'argent que vous dépenserez, il faudrait mieux l'appliquer aux soldats vieux ou infirmes. (Très bien ! à droite.)

M. Mesureur, rapporteur, fait l'apologie de la Révolution, qui ouvrit l'ère de la liberté.

M. de Cassagnac. — Au moment même où vous la reniez. (Très bien ! à droite.)

M. Mesureur fait l'éloge de Danton.

Voix à droite : « Elevez-lui une guillotine ; c'est le seul monument qu'il mérite ».

Affectez-y l'obélisque. (Rires.)

M. de la Ferrière. — Au moment où le budget est surchargé, il ne faut pas l'aggraver encore.

Les hommes dont il s'agit aujourd'hui de transporter les cendres au Panthéon, n'ont pas toujours joui auprès de leurs congénères de la même estime. (Très bien ! à droite.)

L'orateur lit l'ordre d'arrestation de Hoche signé Collot-d'Herbois et Carnot. (Tumulte à gauche.)

M. de Cassagnac demande au gouvernement de s'expliquer, car le mot Révolution contient des sens différents. S'il s'agit de la Révolution au sens logique, celle de 1789, il ne s'oppose pas personnellement au projet.

Voix à droite : Ce serait alors une statue de Louis XVI qui rétablirait la liberté.

M. de Cassagnac. — Cette Révolution n'est pas l'œuvre d'un parti, mais d'un mouvement national, à la tête duquel était le gouvernement d'alors. (Très bien ! à droite.)

En 1789, la droite était d'accord avec la gauche. Mais si vous voulez célébrer 1793, nous sommes contre vous : ce serait la fête des bandits et des scélérats.

M. Fallières, ministre de l'instruction publique, dit que la dépense totale ne s'élèvera pas à douze millions.

M. Le Provost de Launay s'étonne que M. Peytral ne soit pas venu pour défendre les finances du pays. Il rappelle que l'ancien ministre des finances l'a fait, qu'il a même posé la question de confiance, lorsqu'il s'agissait d'augmenter les pensions des vieux militaires.

Cependant il ne s'agit que de deux millions. (Vifs applaudissements à droite.)

L'urgence est adoptée par 249 voix contre 231. Par main levée la Chambre décide qu'elle ne passera pas à la discussion des articles. (Agitation. La droite applaudit. Tumulte à gauche.)

La gauche dit qu'il y a doute.

M. le Président déclare que le vote est acquis. M. Mesureur dit qu'il y a surprise et demande un scrutin public.

M. le Président. — Evidemment le vote est acquis, mais j'ajoute que le règlement permet, lorsqu'il y a doute, de procéder à un nouveau vote.

MM. Jolibois, de Cassagnac et le Provost de Launay, protestent.

M. le baron Reille. — S'il y a un seul membre qui ait voté par erreur qu'il le dise.

M. Floquet, seul, se lève.

Le Président, insistant pour un nouveau vote, la droite presque entière quitte la salle des séances.

Le Président fait recommencer le vote. Tout le centre et la gauche se lèvent. (Agitation à l'extrême gauche.)

M. le Président invite la droite à reprendre sa place, ce qu'ils ne font pas, du reste. Enfin, le président annonce une demande de scrutin public.

Un petit nombre de membres de la droite vote. Le passage à la discussion des articles est adopté par 557 voix contre 116.

A droite. — La Chambre n'est pas en nombre. M. Rocher-Delangle dit que c'est une intégralité, un vote de mi-carême.

Les articles 1, 2 et 3 sont votés à main levée.

Un amendement de M. Gaillard, limitant à deux millions la dépense, est adopté par 243 voix contre 92. L'ensemble du projet est adopté par 263 voix contre 206.

Séance samedi.

INFORMATIONS

M. ANTOINE

Hier soir à eu lieu, rue Serpente, le punch offert à M. Antoine par les étudiants, au nombre de mille environ.

A son entrée, M. Antoine a été accueilli par les cris de « Vive Antoine ! vive la République ! » Aux souhaits de bienvenue qui lui ont été présentés par un étudiant, M. Antoine a répondu par l'allocution suivante :

Discours de M. Antoine

M. Antoine se lève alors et dit : « Mes chers camarades... »

Un tonnerre d'applaudissements accueille ces quelques mots et lui coupe la parole.

M. Antoine continue :

« Je dis camarades, parce que c'est un ancien qui vient voir ses conserrits. Vous connaissez les droits des anciens, ceux qui ont l'âge et qui doivent avoir l'expérience.

« Toujours la jeunesse des écoles a lutté et combattu pour la liberté ; elle est généreuse, pleine d'espoir, elle n'est pas compromise par les querelles de parti, elle n'a pas d'idée préconçue, elle ne rêve que justice et liberté.

« La liberté à l'intérieur, la dignité à l'extérieur, voilà ce que je viens demander. La liberté, la France la possède. Il n'en était pas ainsi quand je venais au quartier latin.

« C'était sous l'empire et je n'ai pas à insister. La grandeur n'était que de surface, elle était jouée.

« A l'heure actuelle, l'Europe s'appête à régler les grandes questions qui la tiennent armée jusqu'aux dents, presque épuisée dans ses finances ; parmi elles, la question de l'Alsace-Lorraine vient en première ligne.

« Que ce soit autour du tapis vert des congrès, que ce soit sur les champs de bataille, la France ne peut être écoutée, respectée, victorieuse, que si ses enfants sont unis, que si l'on sent derrière ses représentants une nation prête à tous les sacrifices ; et si son sang doit couler, que ce ne soit que pour l'intégrité du territoire.

« Plus de conquête ! Cette théorie de la liberté à l'intérieur, de la dignité à l'extérieur, vous la comprenez mieux que personne, car vous êtes appelés tous à jouer un rôle dans les conseils de la nation, les uns demain, les autres plus tard.

« Vous me demanderez peut-être pourquoi je ne vous entretiens pas, vous futurs magistrats, médecins, professeurs, du grand mouvement littéraire et scientifique qui place la France à la tête des nations ; je vous répondrai : ce n'est pas le moment.

« Je vous considère comme étant la jeunesse, arme au pied ; et quand la trouée des Vosges sera comblée, nous nous retrouverons pour parler littérature, sciences et arts. Je termine en vous disant à tous :

« Merci, et souvenez-vous ! »

Le Petit National est d'avis que M. Antoine devient dangereux, et que ses projets de campagne en faveur de l'Alsace-Lorraine à travers la France, sont absolument intempestifs. Beaucoup de personnes, dit notre confrère, trouvent que l'attitude prise par l'ancien député de Metz est un peu compromettante, et on craint qu'elle n'aille à un but tout opposé de celui qu'il vise.

Nous sommes disposés, pour notre compte, à partager cet avis. Le langage de M. Antoine est un peu provocateur, et par cette raison beaucoup de gens penseront que c'est du patriotisme mal compris. Que M. Antoine se tienne sur ses gardes, car lorsqu'on fait en France un

pas malencontreux, on se relève difficilement.

M. Antoine ira présider dimanche, au Havre, un grand banquet qui lui est offert par la colonie alsacienne-lorraine de cette ville. A ce banquet assisteront de nombreux députés.

Le lendemain, l'ancien représentant de Metz présidera une conférence donnée, à Caen, par M. Albert Leroy, et se rendra ensuite à une grande réception où il prendra la parole.

M. BOULANGER

Une grave décision

Bien que le compte-rendu communiqué à la presse n'en fasse pas mention, nous croyons savoir que d'importantes résolutions ont été prises au conseil.

D'ailleurs, dans les couloirs de la Chambre, il était facile de s'apercevoir qu'il y avait quelque chose dans l'air. Tous les ministres étaient à la séance, sauf MM. Constans et Thévenet.

Les membres du gouvernement sont très entourés : M. Ribot a un long entretien avec M. Tirard qui monte ensuite auprès de M. Méline, à l'oreille duquel il chuchotte quelques mots. M. Méline ne cache pas son étonnement.

Si nous sommes bien informés, le motif de cette agitation latente serait ni plus ni moins la décision prise hier matin par le conseil d'englober le général Boulanger dans les poursuites contre les membres de la Ligue.

Les boulangistes prévenus

Les députés boulangistes ont été prévenus immédiatement des résolutions prises ce matin au conseil, et ils se sont tous rendus au Palais Bourbon, vers trois heures. Comment et par qui ont-ils été avisés ? Il y a donc des traîtres dans l'entourage des ministres ! Il n'en faut pas douter et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que de son côté, assure-t-on, le gouvernement est tenu au courant des moindres faits et gestes du général Boulanger par trois personnages qui ne quittent pas l'hôtel de la rue d'Urmoult-d'Urville.

C'est ainsi que M. Constans croit savoir que l'indisposition du général est purement diplomatique. Prévoyant depuis quelques jours ce qui arrive aujourd'hui M. Boulanger — sous couleur de rétablir sa santé — serait décidé à se rendre à Nice ou à Biarritz, c'est-à-dire à proximité d'une frontière : « Il fera bien, nous disait l'officier dont nous parlons plus haut ; si dans huit jours le général n'a pas quitté la France, il sera à l'ombre. »

Les candidatures du général Boulanger

On lit dans le XIX^e Siècle :

Dans l'une de ses dernières séances, le comité boulangiste a examiné les candidatures proposées au général Boulanger par les divers comités révisionnistes de France. Il paraît que plus de 150 offres, de candidatures, sont déjà parvenues au général ; mais, sur ces 150 offres, une soixantaine seulement sont sérieuses. Le comité a décidé que toute résolution serait ajournée après le vote des propositions de loi électorales actuellement soumises à la Chambre.

Le comité a décidé, en outre, qu'il ne combattrait pas la candidature des députés qui ont voté contre les divers projets restrictifs du suffrage universel.

Dans le cas où la Chambre interdirait les candidatures multiples ou restreindrait à quatre le nombre de circonscriptions ou un candidat pour-rait se présenter, la question est déjà résolue en principe : le général Boulanger se présenterait, dans le onzième arrondissement de Paris, contre M. Floquet ; dans une circonscription de Pontoise contre M. Joseph Reinach ; dans une circonscription du Nord à déterminer. La quatrième candidature est réservée.

La maladie de Boulanger

Nous lisons dans le Figaro :

Le docteur Labbé a constaté que le mal est des plus prosaïques. Il n'y a rien d'étonnant à ce que, à cette époque de l'année, le sang soit en mouvement. La blessure du cou ne s'est nullement rouverte, mais un furoncle est en formation tout à côté. Il faut attendre qu'il perce.

Ce bobo qui n'a jamais inspiré de crainte sérieuse, est, on le sait, fort douloureux. M. Boulanger ne peut ni bouger la tête, ni supporter le col d'une chemise.

Nous lisons dans le Parti ouvrier :

Pour nous, il n'y a qu'un remède à lui administrer :

Douze pruneaux dans le ventre.

(A prendre en une seule fois).

Nous regrettons profondément que cette consultation gratuite ne soit pas obligatoire.

Les anciens communards sont toujours pour les traitements énergiques.

Le voyage de M. Boulanger en Corse est, paraît-il, absolument décidé. Nous croyons savoir que quatre agents du comité national viennent de partir, sous la conduite de M. Flachon, pour organiser les manifestations et préparer le terrain électoral.

Direction de la Sûreté générale

On a mis en avant le nom de M. Cazelles, ancien préfet des Bouches-du-Rhône, actuellement conseiller d'Etat, pour la direction de la sûreté générale.

Ainsi présentée, la nouvelle, croyons-nous, n'est pas exacte. Ce qui est probable, c'est que M. Cazelles sera chargé de l'étude des questions soumises au conseil d'Etat au sujet des services de la préfecture de police, et par voie de conséquence il se trouvera mêlé au service de la sûreté générale.

Comptoir d'escompte

Le rapport des administrateurs judiciaires conclut à la responsabilité du Conseil d'administration. Le parquet a ouvert une instruction.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Direction des Beaux-Arts

Notre éminent compatriote, M. Gustave Larroumet, directeur des Beaux-Arts, a pensé qu'il convenait, en vue de l'Exposition, d'aménager toutes les parties de l'Opéra qui étaient restées inachevées. C'est ainsi que, par une décision toute récente, le buffet va être décoré comme le projet de M. Garnier le prévoyait.

Le plafond de la coupole sera peint et les murailles recouvertes de huit tapisseries de Mazerolles, exécutées par les Gobelins. Elles représentent les « consommations » : le vin, la pâtisserie, la chasse, la pêche, le café, le thé, la glace et les fruits.

Une exécution particulièrement remarquable c'est la *pâtisserie*, personnifiée par un joli mitron qui n'est autre que M^{lle} Schneider, l'ex-grande duchesse des Variétés.

Cette sollicitude constante de notre compatriote, pour ce qui touche au beau temple de l'Art que nous devons à M. Garnier et à l'Art lui-même, ne nous surprend pas, ce qui ne doit pas nous dispenser de le féliciter.

Nomination

M. Fustier, commissaire spécial des chemins de fer d'Orléans, en résidence à Cahors, est nommé inspecteur surveillant général des arsenaux maritimes, en résidence à Brest (service de la marine).

Par arrêté de M. le ministre des finances en date du 18 mars courant, M. Marcenac (Benoit-Joseph-Frédéric), est nommé percepteur-receveur municipal des quatre communes composant la perception de Bédour.

Par arrêté du directeur général des contributions directes, M. Bonnard, contrôleur adjoint attaché à la direction des contributions directes de notre département, est appelé aux fonctions de contrôleur intérimaire dans le département d'Indre-et-Loire.

Société amicale du Lot

Nous avons reçu, avec les statuts adoptés en assemblée générale des membres de la Société amicale du Lot, à Paris, l'avis qu'une fête musicale et dansante était organisée, pour le dimanche 7 avril prochain, par nos compatriotes de la capitale.

Cette fête sera d'autant plus brillante que le comité directeur est entré en rapport avec des artistes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, de la

Comédie-Française, du Conservatoire national de musique et de déclamation, de la garde républicaine, etc., etc., qui ont bien voulu promettre leur gracieux concours.

Ce comité directeur est présidé par M. Mention, employé à la banque de France. M. Condamine, chevalier de la Légion d'honneur, en est le trésorier-archiviste.

Les commissaires des fêtes sont tous très connus et très estimés à Cahors et dans le département du Lot. Ce sont :

MM. Le capitaine Ayot, rue Bellechasse, 20. Bénéch, de la Compagnie d'assurances « La Providence », 22, rue de Sommerard. Bouygues, rédacteur au ministère de l'Instruction publique, conseiller municipal à Levallois-Perret.

Cayla, avocat à la cour d'appel, rue Berthollet, 2. Escande, rédacteur au Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Lapougue, attaché au cabinet du Directeur général des postes et télégraphes. Rouquie, rédacteur à la Préfecture de la Seine (bureau de l'enseignement).

L'abbé Serras, desservant à l'église Saint-Jacques rue du Haut-Pas. Talou, avocat à la Cour d'appel, rue d'Ulm.

Un article des statuts interdisant formellement les discussions politiques ou religieuses au sein de la Société, cette fête sera vraiment fraternelle et seules la verve et la gaieté quercyennes seront admises; il sera même de rigueur de leur donner le plus libre cours.

On poussera probablement la liberté jusqu'à patoisier très fort dans le courant de la soirée, ce qui donnera d'ailleurs une couleur tout à fait locale à la chose.

Le capitaine Comte

Les dernières nouvelles que nous apportent le *Melbourne*, courrier d'Indo-Chine, vont jusqu'au 17 février.

Parmi les officiers qui ont été portés à l'ordre du jour, le 31 janvier, par le général Bégin, commandant en chef des troupes d'Indo-Chine, à la suite du combat de Cho-Moi et de la prise de ce camp retranché, nous sommes heureux de relever le nom de M. le capitaine d'infanterie de marine, Comte, commandant la 7^e compagnie d'infanterie du 1^{er} régiment de marche de l'infanterie de marine.

M. le capitaine Comte est entré le premier dans Cho-Moi.

Avant son passage dans l'infanterie de marine, M. le capitaine Comte servait en qualité de sous-lieutenant au 7^e de ligne, en garnison à Cahors.

Nous adressons nos sincères félicitations à M. le capitaine d'infanterie de marine Comte.

Un compatriote

Notre compatriote, M. Eugène Delard, vient de faire paraître, à la librairie Calman-Lévy, un roman, le *Joug*, qui sera lu avec plaisir par tous ceux qui, dans notre département, sont amateurs de bonne et saine littérature. Le *Joug* a été publié l'an dernier dans la *Revue des Deux-Mondes*. C'est déjà dire qu'il a une réelle valeur littéraire. Il présente pour nous un attrait de plus : c'est une œuvre locale.

Jeux-Floraux

M. Francis Maratuech vient de remporter, aux Jeux-Floraux de Toulouse, un nouveau succès avec son ode les *Laboureurs*, qui lui a valu l'œillet d'argent.

M. Maratuech est coutumier de ces triomphes littéraires.

Cathédrale de Cahors

L'église cathédrale de notre ville est en ce moment l'objet de travaux assez importants. Les parties de toiture de cet édifice qui recouvrent la sacristie et les cloîtres vont être complètement

refaites. On doit également reconstruire l'escalier qui dessert le clocher.

Déjà, et en vue de l'exécution de ces travaux, on n'a pas enlevé moins de 170 tombereaux de décombres qui, depuis des siècles, surchargeaient les coupoles de l'église.

L'Etat a alloué pour ces travaux une somme de 25,000 fr.

A propos de la caisse d'épargne

Une affaire intéressante est en ce moment soumise à l'appréciation du juge de paix du canton sud de Cahors. Voici les faits qui l'ont motivée :

Vers le commencement de janvier dernier, une femme des environs de Cahors portait à la caisse municipale son livret afin de régler les intérêts échus ; suivant l'usage, elle déposait son livret pour venir le reprendre quelque temps après.

Dans l'intervalle, une autre femme, se disant titulaire du livret déposé, se présentait à la caisse et demandait à toucher une somme de 50 francs. Le caissier, qui n'avait nullement remarqué la figure de la véritable titulaire du livret et qui ne pouvait, d'ailleurs, avoir aucun soupçon, ne fit pas de difficulté pour délivrer la somme demandée ; mais, comme l'escrequense disait ne pas savoir signer, il fallut avoir recours à deux personnes de bonne volonté pour certifier le paiement. Ces signatures se donnent toujours très facilement et les sieurs D..., de Flaujac, et L..., de Cahors, n'hésitèrent pas à apposer les leurs au bas de l'acquies qui leur fut présenté.

Quelques jours après, le pot-aux-roses se découvrait et la véritable titulaire du livret demandait le remboursement de la somme de 50 fr., qui avait été payée à une autre qu'à elle-même. Le caissier appelait alors en garantie les deux signataires bénévoles, lesquels, en apposant leurs signatures, sur l'acquies, avaient attesté qu'ils connaissaient la partie prenante. Les signataires, de leur côté, répondent au caissier qu'ils ne connaissent nullement la femme qui recevait les 50 fr., mais qu'ils avaient simplement constaté qu'une somme de 60 francs lui avait été versée.

La question en est là, et M. le juge de paix a renvoyé son jugement à huitaine. Nous ferons connaître ce jugement, qui intéresse à un haut degré toutes les personnes qui donnent leur signature avec d'autant plus de facilité, qu'en agissant ainsi, elles croient le plus souvent ne remplir qu'une simple formalité.

Concours de greffage

Un concours de greffage sur les vignes américaines aura lieu à Cahors, le samedi 26 avril 1889, à une heure très précise du soir, dans la pépinière départementale située au lieu dit Saint-Namphaise, derrière la citerne.

Il sera accordé 12 primes variant de 50 à 8 francs.

Les concurrents devront se faire inscrire, avant le 20 avril prochain, au Conservatoire de la Société agricole et industrielle du Lot, rue du Lycée à Cahors.

Bal de la mi-carême

A l'occasion de la Mi-Carême, un grand bal paré et masqué sera donné samedi prochain, salle du théâtre.

Le buffet sera tenu par M. Breil.

Un tripot

On lit dans le *Réveil* : « On nous rapporte qu'un nouveau cercle de joueurs vient de s'installer dans notre ville. Plusieurs jeunes gens ont déjà vu leurs économies sombrer dans ce nouveau guépier. On prétend que ces jours derniers un banquet a eu lieu et qu'il était présidé par un fonctionnaire qui emploierait plus utilement son temps à surveiller son service que de festoyer avec des joueurs. »

Nous appelons l'attention de la police sur ce rendez-vous des amis du baccara. »

Vol d'une voiture

Le sieur Borderie, voiturier, a été très surpris des bois.

Il avait reconstruit en un instant les longues pérégrinations et jusqu'aux hésitations des trois hommes à travers toutes les rues et les boulevards qu'ils avaient traversés.

Bernard sourit, et se frottant joyeusement les mains ; Décidément, dit-il, le Mayor n'est pas aussi fort que je l'avais cru jusqu'à présent.

Sa voiture avait reçu l'ordre de suivre à une dizaine de mètres en arrière ; il fit signe au cocher de venir se ranger à la lisière du trottoir, ce qui fut aussitôt exécuté.

Montez, messieurs ! dit-il en se frottant les mains ; notre tâche est terminée.

Les deux hommes montèrent dans la voiture. — Au coin de la rue de Reuilly et du faubourg Saint-Antoine et bon train recommanda Bernard.

Les chevaux, vigoureusement enlevés, par le cocher, filèrent comme un trait le long des boulevards.

Bernard avait en moins d'un instant compris le plan du Mayor : plan habile et surtout des plus audacieux.

Tandis que ses ennemis allaient le relancer dans ses repaires, il prenait, lui, de son côté, vigoureusement l'offensive, et tentait de s'introduire chez eux et d'enlever la comtesse par surprise.

Il expliqua en quelques mots ce plan hardi à ses deux compagnons.

Malheureusement, dit-il en terminant, le Mayor a commis une maladresse. Le Mayor s'est rouillé, il n'a plus cette décision ni cette sûreté de coup d'œil qu'il possédait à un si haut degré.

Tout cela était clair et net dans l'esprit du cou-

reur des bois.

Il a immédiatement porté plainte à M. le procureur de la République, qui a ouvert une enquête.

Vol

Avant hier au soir, vers 10 heures, un vol d'une somme de 35 francs en pièces de 5 francs, a été commis au préjudice du sieur Couanac, limonadier, rue du Portail-Alban, à Cahors. Les soupçons se sont immédiatement portés sur la femme Bergougnoux, locataire dans la maison, qui a avoué et restitué une partie de la somme.

Arrestation

La police de notre ville vient de procéder à l'arrestation d'un sieur B., exerçant la profession de dentiste et accusé d'exercice illégal de la médecine. Cette arrestation a coïncidé avec la mort subite, dans un hôtel de Cahors, d'un voyageur originaire du lieu de Concorès.

Accident

Mercredi, vers sept heures du soir, le nommé Calvet, Louis, journalier, demeurant à Cahors, rue du Château, n° 7, et la femme Destrel, Marie, âgée de vingt-sept ans, demeurant rue du Tapis-Vert, n° 13, conduisaient la charette de M. Mignot, épicier, boulevard Gambetta, pour le compte duquel ils venaient de travailler dans une propriété qu'il possède à Terre-Rouge. Arrivé à Cabessut-Haut, le cheval, qui était conduit en ce moment par la femme Destrel, s'emporta subitement. Peu de temps après, il versa.

Le nommé Calvet reçut de fortes contusions à la tête ; les blessures reçues par la femme sont très graves, notamment à la tête. M. Ausset fils, qui lui a donné des soins, nous a déclaré que ses jours étaient en danger.

Tribunal correctionnel de Cahors

Contributions indirectes. — Le nommé Verines, Jean, pris, à Villesèque, porteur de paquets d'allumettes de contrebande, a été condamné à 25 francs d'amende.

— Le nommé Delescaux, Charles, trouvé, à Saint-Cirq-Lapopie, porteur de neuf kilos de tabac de contrebande, a été condamné à 25 francs d'amende.

Vol de foin. — Le 28 février dernier, Marie Delbosc, à quatre heures et demi du matin, entendit du bruit dans la grange à foin contiguë à sa chambre ; elle ouvrit la porte et aperçut de la lumière, à la lueur de laquelle elle reconnut Meyriguet, de Flaungnac, qui prenait du foin dans une corbeille.

Elle referma la porte et prévint sa mère, qui alla fermer le verrou extérieur pendant qu'elle-même allait prévenir un voisin.

Quand elle revint, le voleur avait ouvert le toit et avait disparu.

Meyriguet, Jean, essaie d'établir un alibi qui n'est pas accepté par le tribunal.

M^e Castanié défendait Meyriguet qui est condamné à 15 jours de prison.

Coups et blessures. — Le nommé Mercadier, Pierre, domicilié aux Brusques, commune de Castelnaud, reçut le 22 février la visite de son futur gendre, Georges Vialard, qui venait afin d'achever de s'entendre sur les dernières conditions de fiançailles. Tout était fini, et gendre et beau-père s'étaient quittés depuis une vingtaine de minutes, lorsque le jeune homme revint et agita le loquet de la porte de la jeune fille, qui donna à l'extérieur. Mercadier père, entendant du bruit, prit son fusil, croyant avoir affaire à un voleur ; il ouvrit la fenêtre et aperçut dans l'obscurité un homme qui fuyait.

Il fit feu et blessa le jeune homme à la cuisse droite.

Le tribunal a condamné Mercadier à 10 fr. d'amende.

M^e Bourdin défendait Mercadier.

LES AVENTURES D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XXIII

DANS LEQUEL DEUX FANTOMES SE RETROUVENT A L'IMPROYISTE EN PRÉSENCE, CE QUI EN ADVIENT.

Plusieurs bandits, grièvement blessés, avaient réussi à s'échapper en escaladant les murailles du parc.

Le marquis était du nombre ; lui aussi avait disparu.

— Cette fois, ils ont senti notre poudre, dit Bernard en se frottant les mains ; à bientôt la dernière bataille ; mais je voudrais bien savoir ce qu'est devenu Julian, ajouta-t-il à demi-voix et pour lui seul.

— Que ferons-nous de ces cadavres ? demanda le policier.

— Qu'on les enfouisse dans un trou ; comme cela ils seront au moins bons à quelque chose, dit Bernard ; il fumeront la terre.

— Au fait, c'est une idée, dit le policier avec

philosophie ; nul ne les réclamera !

XXIV

COMMENT LES COUREURS DES BOIS ATTEIGNIRENT ENFIN LE BUT DE LEUR DOUBLE PISTE, ET COMMENT FÉLITZ OYANDI EUT UNE DISCUSSION ORAGEUSE AVEC DARDAR, ET CE QUI S'ENSUIVIT.

Nous avons dit plus haut que Julian et Bernard, sans se douter de ce qui se passerait pendant leur absence à la maison de la rue de Reuilly, avaient précisément choisi ce jour-là pour reprendre leurs investigations et, s'il était possible, les terminer, c'est-à-dire découvrir la retraite où les ravisseurs de Vanda avaient emmené la malheureuse jeune fille, en même temps qu'ils essaieraient de retrouver le Mayor.

Donc, vers onze heures du matin, après un déjeuner sommaire, Julian, le comte Armand et Charbonneau étaient montés dans une voiture et s'étaient fait conduire à l'ancienne barrière de l'Etoile.

Julian voulait reprendre la piste de l'équipage où Bernard l'avait arrêtée, aux environs de l'Arc-de-Triomphe.

De son côté, Bernard était monté dans une seconde voiture avec le policier et Tahera, et s'était fait conduire à une centaine de pas de l'église St-Philippe-du-Roule, où il avait perdu les dernières traces du Mayor, le jour où, se sentant vigoureusement chassé par le coureur des bois, le Mayor avait donné l'ordre à ses bandits de se disperser et lui-même, après avoir traversé l'église, s'était blotti dans une voiture qui attendait et avait gagné au pied.

— Malheureusement, dit-il en terminant, le Mayor a commis une maladresse. Le Mayor s'est rouillé, il n'a plus cette décision ni cette sûreté de coup d'œil qu'il possédait à un si haut degré.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 11 mars 1889

Présidence de M. Delpérier, doyen d'âge

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Salamon, est adopté.

M. Advielle, officier de l'Instruction publique, collaborateur des *Annales du Rouergue et du Quercy*, ayant demandé des renseignements sur une famille Pailhasse, de Figeac, parce qu'il vient de faire l'acquisition d'un manuscrit in-8 carré, qui ne serait autre que le registre des comptes de cette famille, relatifs à l'église de Figeac, vers 1580-1600. La Société charge M. L. Greil de répondre en son nom à la demande de M. Advielle.

M. Salamon donne lecture d'un petit poème intitulé : *Délaissé* dont il est l'auteur. Ce poème exprime, en termes mélancoliques, les plaintes d'un cœur épris, mais dont les aveux et les plaintes sont restés sans échos.

M. Girma fait part de la publication prochaine de « Cahors-Guide » par M. Baudel, professeur du lycée d'Alby et membre de la Société des Etudes.

Cette publication, qui comble une regrettable lacune, sera ornée d'un grand nombre de gravures représentant les principaux monuments historiques de Cahors et d'un plan de Cahors imprimé en trois couleurs. La séance est levée à 10 heures.

Le Président, Delpérier. Le Secrétaire adj., L. SALAMON.

MONTCUQ

M. Valat, maire de Montcuq, avait, ces jours derniers, la douleur de perdre son fils unique. Mardi, M. Irissou, juge de paix, voyait mourir aussi ses deux petites filles jumelles âgées seulement de quelques jours. Une foule immense a accompagné les deux convois. Les inimitiés de parti étaient oubliées; chefs de parti républicains et chefs de parti réactionnaires s'étaient donné rendez-vous pour offrir un témoignage de sympathie à ces deux honorables familles.

PRADINES

Les cadurciens viennent souvent passer leur dimanche chez nous. Les sieurs G... et T..., tous deux de Cahors, étaient venus, le 24, suivant une coutume dont nous nous félicitons.

Malheureusement, les sieurs G... et T..., sont des bateliers inexpérimentés. Ayant voulu traverser la rivière sur un bateau, celui-ci chavira. Plusieurs jeunes gens de la commune, ayant vu l'accident, se précipitèrent au secours des victimes de cet accident, qui ont été ramenés à la rive après avoir pris un bain forcé qui aurait bien pu se terminer par une noyade. Toutes nos félicitations aux sauveteurs.

LASCABANES

Le cantonnier communal Teulet, Jean, a trouvé sur le chemin vicinal n° 1, de Lascabanes à Escayrac, une montre, en or, qu'il a déposée à la mairie où elle est à la disposition de son propriétaire.

SAILLAC

Nouveaux émigrants. — C'est sur les rives enchantées du Rio-Colorado, dans l'Amérique du Sud, que vont s'établir quatre autres de nos compatriotes.

Mais cette fois, c'est un véritable oncle d'Amérique, établi depuis longtemps dans ces lointains parages, qui les invite à venir avec lui sur ce sol hospitalier.

La fortune lui a souri, paraît-il, et c'est le cœur plein du plus doux espoir, que nos jeunes concitoyens disent aujourd'hui adieu à la terre française.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un incendie a complètement détruit la grange de la ferme des Téréboulles, commune de Saillac, appartenant au sieur Escout. On attribue ce sinistre à la malveillance.

BEAUREGARD

Foire du 27 mars. — Cette foire, de création récente, n'est pas encore bien fréquentée; mais elle augmente d'importance d'année en année. Il s'y fait surtout des affaires en bœufs et en brebis qui y ont été amenés en quantité et ont eu un écoulement facile. Les cours étaient les mêmes qu'aux dernières foires.

MARTEL

M. Denis Laboudie, de Creysse (près Martel), soldat au 18^e régiment d'artillerie, à Toulouse, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec l'auteur de la tentative d'assassinat et de vol commise ces jours derniers à Montvalent.

Le 14 avril prochain, aura lieu à la mairie de Martel, la adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, pour les années 1889 et 1892 inclusivement, du bac de Creysse, établi sur la rivière de la Dordogne, dans la commune de Creysse.

Les cahiers des charges et le tarif de ce passage d'eau sont déposés à la mairie de Martel. Mise à prix de la redevance annuelle: 150 fr. — Cautionnement: Le triple de la redevance annuelle.

AVEYRON

Nos montagnes sont décidément en travail. Le 4 mars plusieurs secousses de tremblement de terre furent ressenties dans les cantons de St-Chély et de Laguiole ainsi qu'à Chandessaygues dans le Cantal.

Le samedi 23 mars, vers 4 heures de l'après-midi, une nouvelle oscillation du sol s'est pro-

duite dans la même région. Elle a été un peu plus forte, mais moins prolongée que celle du 4 mars.

Evasion de quatre prisonniers

Le 25 mars courant, vers une heure et demie du matin, quatre prisonniers, détenus dans la maison d'arrêt d'Albi, sont parvenus à s'échapper de la manière suivante:

A l'aide d'une corde, qu'ils s'étaient procurée on ne sait encore comment, ils ont grimpé sur le petit bâtiment qui se trouve en face les ateliers de M. Guiraud, carrossier; puis, l'un deux a attaché la corde autour de la cheminée et l'a lancée de façon à ce qu'elle retombât du côté de la rue. Grimper alors sur le mur et se laisser glisser à terre, n'a été pour eux que l'affaire de quelques minutes. Le mur porte encore les traces de leur passage.

Au moment où ces malfaiteurs opéraient leur descente, deux jeunes gens du quartier les ont aperçus; leur premier soin a été de courir à la gendarmerie pour donner l'alarme.

Mais les fugitifs avaient disparu et nul jusqu'ici n'a pu indiquer la direction qu'ils ont prise.

— Le *Novelliste* d'Albi nous apprend que l'un des fugitifs, Cabrol, qui est un aveyronnais, a été arrêté mardi matin par la gendarmerie de Pampelonne.

Procès en diffamation

M. le curé de Neuvéglise a intenté un procès en diffamation à la *Haute-Auvergne*, journal radical de St-Flour, qui se fait une spécialité de salir la soutane et qui, à l'instar de *l'Aveyron républicain*, se voit ordinairement condamner plusieurs fois l'an pour diffamations.

Samedi, le tribunal correctionnel de St-Flour, reconnaissant le délit de diffamation envers le curé de Neuvéglise, a condamné le gérant de la *Haute-Auvergne* à 100 fr. d'amende, 200 fr. de dommages intérêts, aux dépens et à l'insertion du jugement dans deux journaux.

TRA DIVONA

Ce n'est pas probablement parce que Mars est le dieu de la guerre, que le 7^e de ligne se livre, à toute heure du jour et d'une partie de la nuit, aux exercices d'embarquement, toute cette semaine durant, et que dans une ville voisine on fait des expériences de mobilisation régimentaire.

Non certes; l'autorité militaire a des occupations plus hautes et plus sérieuses. Le souci de la défense et celui de justifier, avec les sacrifices consentis en faveur de l'armée, la confiance et l'espoir que le pays place en elle, la préoccupe davantage que les sourires que peut lui adresser, du haut de son olympier séjour, ce batailleur en baudruche que l'on dit être fils de Jupiter le bourru et de Junon la belle, qu'on n'a jamais surprise au bois dormant.

Sortie de Saturne, dont elle était d'ailleurs la fille, on nous la représente, comme certaines femmes, pas commode du tout. Fièvre, jalouse, vindicative, altière, quand elle avait à se plaindre de son mari, — et cela arrivait souvent, Jupiter ne passant pas pour la fidélité même, — elle ne le faisait jamais, avec un esprit sain, mander pour lui faire plus de vingt scènes en un rien de temps.

Les preuves de l'irascibilité de la déesse Junon abondent, et une histoire, qui a traversé bien des révolutions qui n'en ont pas altéré la pureté, nous dit que les traces de son ménage ne l'empêchaient nullement de soigner sa réputation de plus belle femme de l'Olympe, et la pauvre Pygas, changée en grue, nous prouve qu'il ne faisait pas bon la défier.

Mais, au lieu de nous attarder à vous narrer les scènes que Junon faisait ou ne faisait pas à son mari et aux demi-déeses que ce dernier courtisait dans l'Olympe, il vaut mieux vous parler de la façon avec laquelle celle (la scène) de notre théâtre est exploitée.

Si l'art lyrique ou dramatique trouve son compte dans la manière d'exploiter le théâtre qu'emploie le directeur concessionnaire; si la municipalité, qui doit veiller à la bonne exécution du traité intervenu, et le public lui-même, trouvent leur compte dans ce système, c'est que véritablement l'art, la municipalité et le public, à Cahors, ne sont pas féroces d'exigences.

Nous disons: à Cahors, parce que ces choses-là ne doivent se passer qu'ici, où tout se traite en famille.

On dirait même que depuis un mois le véritable directeur du théâtre est le propriétaire du Café de la Comédie, puisque ses portes ne se sont pas ouvertes depuis les bals qu'il a organisés à l'occasion des jours gras et que si elles s'ouvrent ce soir, samedi, c'est encore parce qu'il a organisé le bal paré et masqué de la mi-carême.

C'est quelque chose, sans doute. Et celui qui, pour couper la monotonie du carême et du temps bizarre que Mars traîne inévitablement après lui, transforme le nid à souris qui s'appelle le théâtre en temple de Terpsichore, créant ainsi comme une oasis charmante dans le désert immense de notre existence cadurcienne, n'est pas à blâmer, tant s'en faut, quand même un sentiment spéculatif le guiderait. Mais cela ne saurait suffire, et si le directeur du théâtre s'assoit trop facilement sur le traité qu'il a signé avec M. le Maire de Cahors, c'est à celui-ci à le lui déchirer sous le nez en parodiant la phrase du vaudevilliste Labiche: « Mon gendre, tout est rompu », en lui disant fermement: « Monsieur, rien ne va plus! »

Comme cela, si nous n'avons pas de troupe régulière — qui ne l'était d'ailleurs pas du tout — nous aurons les troupes de passage qui s'organisent, à Paris, pour leur tournée de printemps et qui viendraient d'autant plus volontiers chez nous, qu'elles n'auraient pas de redevance à payer.

Nous ne serons plus exposés à avoir Coquelin à nos portes sans le voir, de même que la jolie pièce *Décoré, Coquart et Bicoquet* et bien d'autres.

En attendant une compensation à ces belles représentations manquées, il nous reste, avec une foule de baraques sur la promenade, où se trouvent sans doute les phénomènes les plus bizarres, la facilité d'aller faire un tour, afin d'en voir exécuter plusieurs, sur la place d'Armes, au cirque Déjean, le rendez-vous des gens qui aiment à rire.

Avec cela, nous arriverons tout naturellement à l'exquise saison où

A travers la branche où sifflent les merles
Sur l'émail de l'eau passant, tour à tour,
L'ombre et le rayon; la nuit et le jour,
L'un la criblant d'or et l'autre de perles.

Un Flaneur.

VITICULTURE

Mois d'Avril

Voici qu'elle sera, d'après Nick, la physiologie probable du mois d'avril:

La première dizaine du mois de mars a été mauvaise, la seconde préférable, notamment sur les zones du midi et du Centre; la troisième sera encore agitée et humide.

Mêmes conditions astronomiques à peu près en avril, mêmes caractères météorologiques.

Première quinzaine mixte, assez belle dans l'ensemble, notamment sur la zone méridionale, sauf quelques perturbations assez vives vers les époques critiques; deuxième quinzaine plus variable, plus agitée, plus humide, principalement sur les zones du Nord et du Centre, avec variations brusques de température, rayonnement nocturne à craindre. Avis aux viticulteurs!

Bourrasques probables, gros temps, sinistres maritimes, fortes pluies, neige encore possible sur les points culminants, crues d'eau à la suite, ravines; savoir: vers les 1^{er} (?), 3, 4; 2^e vers les 8 (?), 10, 12; 3^e vers les 11 (?), 16, 18; 4^e vers les 20 (?), 22, 24; 5^e vers les 26 (?), 28, 30, tantôt sur une autre, suivant le mouvement de l'éclinaison de la lune.

Quelques orages épars probables vers les 3, 9, 14, 21, 30.

Marché de La Villette du 29 mars

Bœufs amenés, 2,020; vendus, 1,680; prix extrêmes du kil., 0,98 à 1,34.

Vaches amenées, 526; vendues, 488; prix extrêmes du kil., 0,88 à 1,28.

Taureaux amenés, 183; vendus, 176; prix extrêmes du kil., 0,88 à 1,14.

Veaux amenés, 780; vendus, 730; prix extrêmes du kil., 1,50 à 1,90.

Moutons amenés, 13,214; vendus, 13,180; prix extrêmes du kil., 1,48 à 1,86.

Porcs gras amenés, 3,965; vendus, 3,965; prix extrêmes du kil., 1,35 à 1,45.

Marché de Bordeaux du 29 mars

Bœufs amenés, 316; vendus, 278; prix extrêmes des 50 kil., 48 à 68 fr.

Vaches amenées, 16; vendues, 14; prix extrêmes des 50 kil., 60 à 80 fr.

Moutons amenés, 1,264; vendus, 867; prix extrêmes des 50 kil., 60 à 80 fr.

Traitement des maladies de la vigne

Le Mildiou et le Blak-Rot, maladies dues à des champignons qui se développent sur les feuilles de la vigne et sur les raisins, se sont répandues dans nos vignobles et ont causé de grands ravages, notamment pendant l'année qui vient de s'écouler.

Ces maladies ne résistent pas à certains traitements que toutes les Revues viticoles ont préconisés; cependant bon nombre de récoltes ont été, ou complètement détruites ou fortement diminuées en 1888, soit parce que les propriétaires ne se rendaient pas compte de l'imminence du danger, soit parce qu'ils ont pris trop tard leurs mesures, soit enfin, et surtout, parce qu'ils étaient mal outillés.

Pour que l'année 1889 n'amène pas, pour les vigneron du Lot, les mêmes déceptions que l'année 1888, nous nous sommes occupés, dès cet hiver, de la solution de ce problème important: Destruction de ces ennemis nouveaux qui viennent nous disputer le peu de vignes que nous avons préservées du Phylloxera.

Nous nous sommes mis au courant des expériences faites pendant l'année qui vient de s'écouler, et des résultats obtenus soit dans le Lot, soit dans les départements voisins.

Les différents remèdes appliqués et connus de tout le monde sont:

1^o La *Bouillie Bordelaise* obtenue en formant un lait de chaux avec 2 kil. de chaux grasse et 10 litres d'eau, et en versant le liquide dans une dissolution de 2 kil. de sulfate de cuivre (vitriol bleu), obtenue dans 90 à 95 litres d'eau.

2^o L'*Eau Céleste* qui se prépare en dissolvant 1 kil. de sulfate de cuivre dans 3 litres d'eau chaude et versant dans la dissolution un litre et demi d'ammoniaque. Pour employer la liqueur, ajouter 200 litres d'eau pure.

3^o La *Solution à l'hydrocarbonate de cuivre*. Dissoudre séparément 1 kil. de carbonate de soude (cristaux) et 1 kil. de sulfate de cuivre dans 5 à 6 litres d'eau, mélanger lentement ces deux liquides et ajouter de l'eau de façon à avoir 100 litres. Le traitement convient parfaitement pour le Mildiou; pour traiter le Blak-Rot, il faut augmenter les doses, mettre 3 kil. de

sulfate de cuivre et 3 kil. de carbonate de soude au lieu de 1 kil.

Pour le premier traitement qui se fait au moment où les feuilles sont encore tendres, doubler la dose de carbonate de soude (2 kil. pour le Mildiou et 6 kil. pour le Blak-Rot), afin de neutraliser complètement le sulfate de cuivre, pour ne pas brûler les jeunes pousses. C'est ce traitement qui a été employé avec succès l'année dernière, dans les principaux vignobles du département du Lot.

Les remèdes étant connus, reste à indiquer le moyen de les appliquer. Le procédé qui paraîtrait à première vue, le plus simple et le moins coûteux, consisterait à badigeonner les feuilles avec un petit balai trempé dans la solution préservatrice. Cependant, ce procédé si simple en apparence, présente de grands inconvénients:

1^o Une partie de la solution tombe à terre pendant l'aspersion, d'où il résulte une plus grande quantité de produits à acheter.

2^o On peut bien, par ce moyen, asperger le dessus des feuilles, mais il est matériellement impossible de faire arriver au revers des feuilles la liqueur préservatrice.

3^o Enfin, il est impossible de répandre le mélange d'une façon uniforme, certaines feuilles le recevant par larges gouttes et pouvant être brûlées par les liquides corrosifs; d'autres ne recevant rien ou presque rien et étant par suite toujours exposées aux attaques de l'ennemi dont on veut les garantir.

Ces inconvénients sont évités si l'on se sert de pulvérisateurs; appareils qui, ainsi que leur nom l'indique, réduisent en poussière fine, le liquide ou la solution à employer.

Parmi tous les appareils similaires répandus dans le commerce, ceux que nous venons vous recommander et dont nous nous sommes rendus dépositaires par traité spécial passé avec le fabricant, sont les *Pulvérisateurs Japy*, et, parmi ceux-là, le nouveau Pulvérisateur pour petite culture: **LE VAINQUEUR**.

Cet appareil présente des avantages sur lesquels nous nous permettrons d'attirer votre attention:

1^o Il permet de répandre d'une manière uniforme le remède, aussi bien audessous qu'au-dessus des feuilles, grâce à la disposition de la lance;

2^o Un système très simple et très ingénieux permet de dégager l'orifice, lorsqu'une particule solide vient à boucher;

3^o Son poids très faible permet de le manoeuvrer sans fatigue;

4^o La disposition du mécanisme le rend très facile à transporter au milieu des vignes même, lorsque la végétation est très avancée;

5^o Enfin, et avant que très important, le Pulvérisateur *Japy, LE VAINQUEUR*, est de tous le meilleur marché, il présente sur les autres une économie de plus de 10 francs.

Convaincu que vous voudrez bien m'honorer de votre visite, pour faire choix du modèle qu'il pourrait vous falloir, recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

C. DESPRATS.

Négociant, 6, rue de la Liberté, Cahors.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 23 au 30 mars 1889

Naissances.

Gramont Frédéric, rue des Soubirois, 24.

Poujol Henriette, rue Paramelle, 14.

Lartigaud Marie, rue Nationale 30.

Rollés Esther, rue St-Urcisse, 4.

Décès.

Fournié Marie, 21 mois, rue St-Barbe, 4.

Koman Marie, 85 ans, rue St-Urcisse, 16.

Bach Onésime, 51 ans, (Hospice).

Bénays Jean, 9 mois, impasse Cardailac, 10.

Marty Marie, 2 ans, rue Jean Vidal, 10.

Dadet Antoine, 44 ans, Boulevard Gambetta 28.

Chanut Louise, 67 ans, à Cabes-ut-bas.

Rollés Marcelle, 20 mois, rue Donzelle 2.

Veyssat, Joseph, 4 jours, rue du Lycée, 18.

Combes Eugène, 32 ans, rue des Hordes.

AUDOUARD

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE (Corrèze)

Sera à CAHORS, Châlet des Bains

Les 8, 9 et 10 avril

BOURSE. — Cours du 29 mars 1889.

3 0/0.....	85 50
3 0/0 amortissable (nouveau).....	89 45
4 1/2 0/0 1883.....	104 60
Actions Orléans.....	1,395 00
Actions Lyon.....	1,370 00
Action Panama.....	53 75
Obligations Orléans 3 0/0.....	447 00
Obligations Lombardes.....	304 00
Obligations Saragosse.....	368 00
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	62 40

Les agissements bien connus des espions, en France, ont trouvé leur historien dans le roman-cier populaire, Jean Bruno. **Les nuits de Léa**, qu'il vient de faire paraître à la librairie B. Simon et Cie, 15, rue St-Benoît, font défiler devant nos yeux l'existence mystérieuse de ceux qu'on a si justement nommés des *reptiles*. Les dessous de la vie galante à Paris sont dépeints dans ce nouveau roman de la manière la plus saisissante, et le lecteur reconnaîtra certainement plus d'un personnage connu, ce qui est un attrait de plus. Un joli volume illustré: 1 fr. 50; par la poste: 1 fr. 75.

Il est parfait !

Belleville-sur-Saône (Rhône), le 28 octobre 1888. — Par le fait que le Baume Victor ne tache pas le linge, il est beaucoup plus agréable à employer que tous les liniments gras ou huileux dont je me suis servi jusqu'à présent.

MILLET.

Je soussigné, déclare que les expériences comparatives auxquelles je me suis livré, dans les hôpitaux et en ville, sur les divers pectoraux particuliers et autres, recommandés jusqu'à ce jour, m'ont convaincu, ainsi que l'a constaté M. le secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, qu'il n'est aucun aussi efficace que la Pâte de Regnaud aîné, perfectionnée par M. L. FRERE, son successeur.

En effet, à l'aide de cette préparation, j'ai obtenu, ainsi qu'un grand nombre de mes honorables confrères, les résultats les plus complets et les plus satisfaisants dans les rhumes, catarrhes, coqueluches, enrouements, et dans toutes les maladies de poitrine et des voies aériennes.

Signé : DEGUISE, Chirurgien en chef de l'hospice Charanton.

Dans toutes les Pharmacies 1 fr. 50 la boîte.

Dix minutes d'arrêt !..

Les voyageurs envahissent le buffet... Deux messieurs d'un certain âge s'emparent d'une table et parviennent à se faire servir... L'un d'eux mange rapidement, tandis que l'autre mastique avec difficulté... Mais la vapeur siffle... On part... le deuxième monsieur n'a pu avaler que quelques bouchées. Tous deux se renfoncent dans leur coin : — Satanés dents, vous êtes bien heureux d'avoir gardé les vôtres !

— Ah ! mon cher, c'est que j'en ai toujours eu un soin excessif !..

— Pas moi, hélas ! et maintenant c'est trop tard !..

— Comment trop tard ! Vous pouvez au moins conserver celles qui vous restent... en vous servant de mon dentifrice..

— Quel dentifrice !

— L'Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédic-

tins de l'Abbaye de Soulac, le dentifrice à la mode..

— Oui, oui, je sais... on n'entend parler que de lui !

Un bon Conseil.

Pour combattre la constipation, la bile et les glaires, source de tant de maladies, nous ne saurions trop vous engager à avoir recours aux Pâtes Gicquel. Vous éviterez ainsi : Embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, maux de tête, étourdissements, congestions, maladies du cœur, du foie, douleurs, rhumatismes. Dans toutes les pharmacies il vous sera facile de vous procurer les Pâtes Gicquel, au prix de 1 fr. 50 la boîte.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

L'Union

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES CONTRE l'Incendie et sur la Vie humaine FONDÉE EN 1828 et 1829

Capital social, fonds placés, réserves et primes Cent soixante-treize millions deux cent cinquante-six mille francs

La Compagnie assure contre l'Incendie et contre le feu du Ciel toutes espèces de propriétés mobilières et immobilières. — Etablie depuis soixante-un ans, elle garantit plus de douze milliards de valeurs, et en remboursant cent quarante millions de francs pour dommages d'incendie, elle a donné des preuves nombreuses de son équité dans le règlement des sinistres.

La Compagnie a des Agents dans les principales villes des départements.

Elle a nommé pour son représentant à Cahors, Monsieur J. de MAYNARD, Bureaux de l'Agence rue Fénelon, 7 bis.

DENTS ET DENTIERES Perfectionnés Garanties

Ayant mérité une Mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus expert.

GUÉRISON DES MALADIES DES DENTS ET DES GENCIVES TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire !

AUDOUARD

MEMBRE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DENTISTES DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE Des principaux Etablissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

16, rue du Maréchal Brune, 16 à BRIVE

Poudre Dentifrice Alcaline et Elixir Leucodonte

PRÉVENANT LA CARIE ET LE DÉCHAUSSEMENT DES DENTS

Ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueur, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. » Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Cahors : chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Table of train schedules for Chemin de Fer d'Orléans, listing routes like Cahors to Libos, Cahors to Montauban, Cahors to Capdenac, and departure times for various stations.

PÉPINIÈRE de Vignes Américaines et Franco-Américaines

Rue de l'Abattoir, à CAHORS (Lot)

Racinés et boutures de premier choix

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS

Sarments français triés et garantis indemnes de Mildiou, pour les greffages PRIX TRÈS MODÉRÉS

Prière de s'adresser à M. LOUIS ALAZARD, fumiste, 12, rue du Four Sainte-Barbe, à Cahors (Lot).

Vignes américaines Grande quantité de Boutures, de Racinés et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Évêque (Lot)

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, impitance GÉLÉSTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^e concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Historie, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 30 séries à 75 centimes De revendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

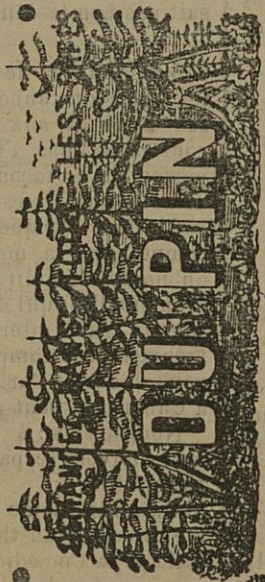
Le 1^{er} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

Le 1^{er} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

Le propriétaire-gérant, Layton.

6 MILLIONS

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits. Avances avant Formalités, Discretion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

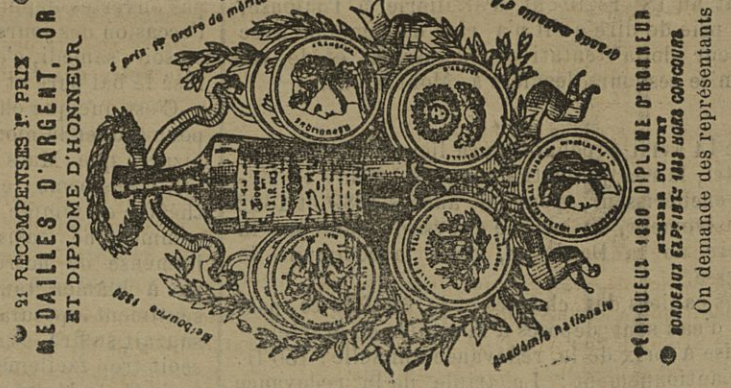


LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES. Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR

À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS (1878) FOURGEAUD & LACOSTE

Membre de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants PÉRIQUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GÉNÉRIS dont les Bourgeois de Sagin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.



OPÉRATIONS DE BOURSE

Toutes les Opérations de Bourse au comptant et à terme sont traitées sans commission ni courtage par la BANQUE A. FROIDEFOND, 8, rue Drouot, à Paris (Onzième année). — La « Revue du Marché », grand Journal financier contenant les renseignements les plus précis sur toutes les valeurs de Bourse, propriété de la BANQUE A. FROIDEFOND, est envoyée gratuitement sur demande affranchie.